

# LE RENOUVELLEMENT DE CONTRAT EN LIGNE

Toujours à la recherche de nouvelles solutions permettant de vous faire gagner du temps, nous avons conçu pour vous une fonctionnalité utile et pratique : le renouvellement de votre contrat en ligne. Il vous suffit pour cela de créer votre espace client sur le site [www.monservicechauffage.fr](http://www.monservicechauffage.fr).

Pour vous accompagner dans cette fonctionnalité, nous vous proposons un guide ci-dessous.

## Les étapes du renouvellement en ligne :

### 1. Réception d'un e-mail de renouvellement de nos services :

Suivez les étapes mentionnées dans l'e-mail reçu (exemple ci-contre).

### 2. Confirmation de renouvellement de contrat :

Vous recevrez une confirmation de paiement de votre nouveau contrat d'entretien avec le détail de votre demande. Votre nouvelle date d'échéance sera : la date d'échéance actuelle + 1 an.

### 3. Mise à jour de l'espace client connecté :

Toutes les informations relatives à votre nouveau contrat seront disponibles sur votre espace client (type de formule, durée du contrat, échéance du contrat...). Vous pourrez retrouver toutes ces informations et bien d'autres (historique d'intervention, vos documents d'entretien...) en vous connectant à votre espace client sur le site [www.monservicechauffage.fr](http://www.monservicechauffage.fr).

Pensez à vérifier vos e-mails indésirables. Sachez qu'à partir du mois précédant l'échéance de votre contrat, le renouvellement de ce dernier est possible depuis votre espace client. Il est donc important de créer votre espace client.



Bienvenue sur votre espace connecté,



Vos accès :



#### Vous n'avez pas encore d'espace connecté ?

Nous vous invitons à prendre connaissance de l'article suivant.

[ICI](#)

#### Vous souhaitez découvrir d'autres sujets ?

N'hésitez pas à lire tous les autres articles de notre newsletter, disponibles sur la page dédiée.

[ICI](#)